

# Amiante : le préjudice d'anxiété reconnu pour les anciens salariés de Ponticelli

Publié le 09/05/2014 à 09h24 , modifié le 09/05/2014 à 10h34

Le Conseil des prud'hommes de Bordeaux a reconnu mercredi le préjudice d'anxiété de trente salariés d'un site girondin de Ponticelli, à Bassens



Fin 2012, les salariés de Ponticelli manifestaient avant une audience au tribunal. © Photo Archives Lartigue Stéphane

Le Conseil de prud'hommes "a reconnu que les salariés de Ponticelli avaient été exposés pendant leur carrière à un produit cancérigène avéré, à savoir l'amiante", et que "pour chacun d'entre eux, l'existence du préjudice d'anxiété était légitime", a indiqué leur avocate Me Maryline Steenkiste.

Les plaignants, 29 retraités et un salarié en activité sur le site de Bassens, en banlieue de Bordeaux, qui en compte un peu plus de 200 encore aujourd'hui, réclamaient 15.000 euros chacun pour manquement de l'entreprise à "l'obligation de prudence et de sécurité".

Aucun des plaignants n'a déclenché de maladie, mais "nous passons des scanners, nous avons des rendez-vous réguliers, nous sommes en surveillance renforcée. Notre exposition nous pourrit la vie, et il y a préjudice", a déclaré leur porte-parole Jean-Louis Leymergie, ancien salarié et syndicaliste pendant 38 ans chez Ponticelli. Lui-même a développé de petits nodules pulmonaires, pour l'instant sans gravité.

Les ex-salariés, a indiqué Me Steenkiste, saluent la décision "dans la mesure où leur combat est mené essentiellement pour faire évoluer la prévention au sein de l'entreprise". Elle a souligné que la décision va dans le sens de la jurisprudence récente sur le préjudice d'anxiété.

En novembre 2013, le Conseil d'Etat avait confirmé le classement du site girondin de Ponticelli en site "amiante", décidé en 2007 mais contesté par l'entreprise, permettant aux salariés exposés à l'amiante entre 1956 et 1996 de partir en préretraite dès 50 ans. L'avocate de Ponticelli n'était pas joignable mercredi en fin de journée pour confirmer un éventuel appel de l'entreprise.

Le groupe Ponticelli, spécialisé notamment dans le montage, levage, la tuyauterie industrielle et la mécanique de maintenance industrielle, emploie près de 5.000 personnes sur ses chantiers en France et à l'étranger.